

FO DGFIP TARN

Compte-rendu CSAL du 16 mai 2023

Lecture de trois liminaires (FO, CGT, Solidaires) en ouverture de séance,

Dans sa déclaration liminaire FO rappelle que sur la campagne déclarative, actuellement plus de 300 usagers (des pointes à 340) sont reçus tous les matins au 209 rue du roc à Albi. Idem pour Castres et ne parlons même pas des accueils de proximité où la réception explose.

Il fut un temps où notre administration souhaitait « désintoxiquer » les usagers de nos accueils physiques , or la demande de nos concitoyens n'a jamais été aussi forte en la matière, et les équipes en charge de la réception sont débordées et saturent. La direction répond que l'envoi tardif des déclarations « papier » a perturbé le calendrier et a généré une hausse de 13 % du volume d'accueil, et une hausse de 26 % des E-contact (statistiques au 12 mai). Elle ajoute que cette année la campagne se déroule sur 20 jours ouvrés alors que l'année dernière c'était sur 25 jours.

Sur GMBI (Gérer Mes Biens Immobiliers), pour FO, cela veut plutôt dire : Gommer mon boulot insidieusement.

Pour FO DGFIP, ce nouveau process d'automatisation à l'initiative des usagers recouvre une double finalité :

- demander aux usagers de travailler à la place des agents de la DGFI traduisant ainsi une nouvelle montée en puissance du numérique ;
- réaliser des économies d'emploi dans la sphère foncière au prétexte de supprimer des tâches répétitives et chronophages.

FO rappelle à la direction que la mise en place non maîtrisée de GMBI en consultation usager a fait exploser les prises de contacts avec une augmentation très sensible des réclamations contentieuses. Il y a là une forme de légèreté de notre Direction Générale dont les usagers d'abord et les agents ensuite paient le prix.

D'ailleurs, la nouvelle campagne de déclaration des propriétaires a déclenché, chez les usagers, une vague de mécontentements.

Ils contactent par tous les canaux possibles les cellules foncières qui, noyés sous le volume des sollicitations, ne sont plus en mesure de répondre.

FO indique également que mettre en place la liquidation de la taxe d'urbanisme concomitamment à GMBI n'a pas été une des meilleures décisions de la DG.

Par ailleurs sur le secteur foncier : à quand la création du SDIF et sur quel site ? Albi ou Castres ? La direction confirme la création à la date du 01 janvier 2024 au CFIP de Castres avec une antenne à Albi.

Alors que la demande n'a jamais été aussi importante , notre administration a trouvé » les moyens de changer les méthodes d'accueil et de mettre en place des dispositifs d'accueil debout, de voltigeurs, etc.

Pour Albi, cette mise en place est prévue en 2024. La gestion de la sécurité du bâtiment sera également revue avec le déplacement de la porte d'entrée réservée au personnel. Cette porte pourrait être créée au RDC au niveau des toilettes hommes, avec un transfert de ces toilettes au SGC d'Albi. L'accès au restaurant administratif se ferait par l'extérieur. La direction souhaite éviter les croisements des flux (usagers, personnels, etc...)

La réinstallation des services de direction à la cité administrative d'Albi approche et de nombreuses interrogations subsistent. Quelles sont les solutions proposées dans la gestion du parking ? Est-ce que

les visites des nouveaux locaux par les collègues dans les services ont démarrées ? Les nouveaux besoins des collègues à l'issue de ces visites seront-ils entendus et surtout financés ? Quel est le calendrier ? Qu'en est-il du relogement des services sociaux ? Beaucoup d'interrogations depuis des mois et peu de réponses à aujourd'hui ?

Sur cette réinstallation la direction n'a pas apporté de précisions supplémentaires, elle ajoute que les sanitaires sont en mauvais état et que la direction les rénovera « petit à petit », et que les visites du site par les collègues vont démarrer. Pour le parking la direction confirme le choix du premier arrivé premier servi, choix inévitablement injuste notamment pour celles et ceux qui ont des obligations familiales. Pour information 136 places pour 430 personnes, 2 places pour les travailleurs en situation de handicap.

Budget 2022/ budget 2023

-Exécution 2022 : le montant total de dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2022 notifié en CP a été de 1 676 548 €.

La direction a bénéficié de 285 523 € d'abondements hors DGF, portant à 1 962 071 € le total des crédits de paiement en 2022.

A noter un contexte de hausse des prix généralisé, avec de fortes augmentations dans le domaine de l'énergie et du papier.

Le poste lié au frais d'affranchissement reste hors dépenses immobilières très élevé avec 445 019 euros (baisse tout de même de 7 % par rapport à 2021).

Résumé des opérations réalisées en 2022 :

- frais induits par le NRP (Nouveau Réseau de proximité)/Installation de la TH de Mazamet, fermeture de la Trésorerie de Réalmont, etc...
- déploiement de la TOIP (téléphone par internet) ;
- mise en place du fonds pour l'amélioration du cadre de vie (accord national avec les organisations syndicales) ;
- remplacement des ouvrants au 209 rue du roc à Albi ;
- préparation du transfert des services de direction vers la cité administrative d'Albi ;
- travaux au niveau du toit/terrasse du CFIP de Castres (isolation et étanchéité).

-Budget 2023: la dotation initiale est de 1 474 692 € en AE-CP.

Plusieurs réalisations prévues pour 2023 :

- relamping à l'été 2023 des CFIP de Castres et Albi 209 rue du roc (coût 84 000 euros pour Castres, 86 700 euros pour Albi) ;
- frais d'installation du SDIF à Castres .
- travaux d'installation de services à la cité administrative avec des travaux électriques (prises et perches), d'isolation phonique, d'agrandissement de certains postes (coût de 27 000 euros). A ajouter les frais de déménagement de 64 500 euros, et les frais de mobilier à hauteur de 50 000 euros.
- achat de 2 nouveaux véhicules ;
- travaux toit terrasse de Castres pour 15 000 euros ;
- achat de 40 PC portables ;

Formation professionnelle

L'année 2022 n'a pas été impactée par la crise sanitaire (pendant la crise sanitaire arrêt des formations en présentiel sur une grande partie de l'année et suspension du plan national de formation).

FO rappelle qu'il faudra veiller à maintenir et même développer les formations organisées en local.

Veiller à ce que les collègues qui font des E Formations/visio, puissent l'effectuer dans de bonnes conditions (isolement par exemple pour les collègues en charges des accueils).

FO est intervenu sur l'absence de formation en 2022 pour les candidats qui préparaient le concours de contrôleur 1ère classe. La direction va essayer de mettre en place une formation pour 2023.

Débuts difficiles de SEMAFOR (l'outil unique de gestion de la formation professionnelle en 2022. En effet énormément de bugs constatés avec des absences de notification, des difficultés à récupérer des convocations et à les visualiser.

A noter la montée en puissance en 2022 de PAC Num, outil de la sphère privée qui permet de générer des questionnaires d'auto-évaluation, et de proposer des accès à des parcours personnalisés dans la formation numérique

Les trois grandes orientations retenues par la DDFIP pour 2023:

- Renforcer la formation professionnelle en cours de carrière ;
- Organiser le plus souvent possible des formations en local ;
- Encourager les agents de la DDFIP du Tarn dans l'animation des stages aussi bien dans le département qu'en CIF : l'animation des stages nationaux, régionaux et locaux par les agents du Tarn correspond à 118 jours/agents en 2022.

Un point a été effectué sur l'attractivité de la DGFIP. En effet, depuis 5 ans 31 % d'inscrits en moins au concours d'inspecteur externe, 22 % pour le concours de contrôleur externe, 34 % pour le concours d'agent. La DG tente d'enrayer cette baisse par une présence soutenue sur les réseaux sociaux.

FO DGFIP réaffirme, comme chaque année, son attachement à une formation de qualité qu'elle soit initiale, continue ou qu'elle vise à favoriser la promotion interne dans le cadre de la préparation aux examens et concours.

Pour FO, la formation professionnelle doit permettre à tous les agents d'assurer pleinement leurs fonctions dans tous les domaines. Elle doit être adaptée aux missions et aux évolutions technologiques, réglementaires et législatives.

Aussi, celle-ci doit intervenir sans décalage avec le besoin résultant d'un changement (mutations, promotions, changement de missions, etc.).

Questions diverses

- Installation des services de l'Éducation Nationale au sein des locaux du CFIP de Gaillac : les services de l'Éducation Nationale souhaiteraient certains jours avoir la possibilité d'organiser des réunions parfois jusqu'à 20h alors que l'on impose des horaires plus contraints aux services de la DGFIP. La direction n'était pas au courant et n'est pas favorable à cette demande et elle se mettra en contact avec les services concernés.

- FO a demandé si la direction avait trouvé des services pour densifier le bâtiment de Mazamet. La direction indique que des négociations sont en cours avec l'Éducation Nationale pour l'installation d'un service d'environ 10 personnes.

- Évaluation professionnelle : 4 recours hiérarchiques enregistrés pour le département (2C, 1B, 1A).